

Objet : Mission de maîtrise d'œuvre visant la création d'un réseau REUT complémentaire aux travaux de réhabilitation chemin des douaniers à Saint-Cyprien.

Le Président de la Communauté de Communes Sud Roussillon,

Vu le code de la commande publique et notamment les articles L. 2122-1, R. 2122-3 et R. 2122-8,

Vu la délibération du Conseil de Communauté n° 2026-04/29C du 8 avril 2026, prise en application de l'article L5211-10 du Code Général des Collectivités et donnant notamment délégations d'attributions au Président pour les marchés publics dont le montant est inférieur à 100 000,00 € H.T.,

Vu les crédits inscrits au budget assainissement de la collectivité,

Considérant le besoin de passer un marché de maîtrise d'œuvre visant la création d'un réseau REUT complémentaire aux travaux de réhabilitation Chemin des Douaniers – 66 750 SAINT-CYPRIEN, pour un montant estimé de travaux de 280 000,00 € H.T.,

Considérant que le marché de maîtrise d'œuvre initial a été attribué à la société GAXIEU par un bon de commande n°05-2025 relevant de l'accord-cadre n°20220927ACM,

Considérant que, pour assurer une meilleure cohérence et simplifier le suivi de l'exécution des travaux, il convient d'attribuer le marché de maîtrise d'œuvre complémentaire à la société GAXIEU,

Considérant que l'offre présentée par la société GAXIEU pour un montant de 14 850,00 € H.T., a été jugée cohérente,

DÉCIDE

ARTICLE 1 :

De conclure avec la société GAXIEU un marché de maîtrise d'œuvre, pour la création d'un réseau REUT complémentaire aux travaux de réhabilitation Chemin des Douaniers – 66 750 SAINT-CYPRIEN, pour un montant de 14 850,00 € H.T. – 17 820,00 € T.T.C.

ARTICLE 2 :

Que le montant de la dépense induite est inscrit au budget assainissement de la Communauté,

ARTICLE 3 :

Que la présente décision sera communiquée au Conseil de Communauté lors de sa prochaine séance.

Fait à Saint-Cyprien, le **15 OCT. 2026**

Le Président
Thierry DEL POSO



Accusé de réception en préfecture
066-246600282-20261015-2026-10-52Db-AU
Date de télétransmission : 19/10/2026
Date de réception préfecture : 19/10/2026